POSITION PAPER DU QATAR

Révision du règlement sur la gouvernance de l'Union de l'énergie

I. Présentation : Un exportateur de GNL pour l'Union européenne

Les hydrocarbures représentent 87,9 % du total de nos exportations.[1] 2e exportateur mondial de gaz naturel liquéfié (GNL)[2] et 3e fournisseur de GNL de l'Union européenne (UE) en 2025[3], nos relations se fondent sur *l'arrangement de coopération* de 2018[4] et les *négociations d'un accord de partenariat stratégique* en décembre 2025[5].

Fidèle à notre déclaration conjointe avec la Commission européenne du 10 mars 2026, nous demeurons **un partenaire énergétique crédible et fiable**. Ainsi l'entreprise nationale QatarEnergy a conclu des accords pour approvisionner les marchés allemand, italien, français et néerlandais tels qu'avec TotalEnergies (achat de 3,5 millions de tonnes de GNL par an pendant 27 ans[6]). Notre position en amont de ces approvisionnements fonde **notre légitimité et notre expertise sur les contraintes de production et les routes d'acheminement**. Nous entendons nous affirmer comme acteur de stabilité et interlocuteur de premier plan dans la région. Nous poursuivons notre médiation entre les États-Unis et l'Iran pour préserver la liberté de navigation[7] et dialoguons avec nos homologues européens à ce sujet comme l'illustre la visite du président français en octobre 2026.[8]

La *Qatar National Vision 2030* témoigne de notre engagement dans le développement durable qui s'illustre par la centrale solaire d'Al Kharsaah[9] (couvrant environ 10 % de la demande électrique de pointe du pays) et notre projet de captage et de stockage à Ras Laffan, (capacité prévue allant jusqu'à 4,1 millions de tonnes de CO_2 par an.)[10] **Ces projets offrent des perspectives prometteuses pour des échanges scientifiques et technologiques avec nos partenaires européens.**

[1] « Qatar, le commerce extérieur », Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté […] ».11/05/26. Consulté le 11/11/26
[2] « Global Liquefied Natural Gas Trade Volumes Reached Record High in 2025 - U.S. Energy Information Administration (EIA) ». Consulté le 20/10/26.
[3] « EU Imports of Energy Products Decreased Again in 2025 ». 25 March 2026. Consulté 11/11/26
[4] « EU and Qatar Sign a Cooperation Arrangement | EEAS ». Consulté le 09/11/26
[5] « Qatar–EU Joint Statement : Launch of Negotiations for a Qatar–EU Strategic Partnership Agreement (SPA) | EEAS . Consulté le 09/11/26
[6] « La France sécurise son approvisionnement en GNL grâce à un contrat de TotalEnergies avec le Qatar ». Les Échos, 11/10/2023. Consulté le 09/11/26
[7] « Advisor to Prime Minister, Official Spokesperson for Ministry of Foreign Affairs: Qatar Continues Its Efforts to Bridge Gap between Washington, Tehran ». Consulté le 11/11/2026
[8] « Déclaration conjointe entre la République française et l'État.». Elysee.fr. Consulté le 21/10/2026.
[9] « Qatar : TotalEnergies annonce le démarrage d'Al Kharsaah (800 MWc), l'une des plus grandes centrales solaires du Moyen-Orient ». Newsroom TotalEnergies, 18/10/2022. Consulté le 09/11/26
[10] Manager, Samsung C&T Global PR. « Samsung C&T Wins KRW 1.9 Trillion Carbon Compression and Transport Project in Qatar ». *Samsung C&T Newsroom*, 13/11/25. Consulté le 11/11/26

Emilie Mari – Sciences Po Aix

II. Position : Prévisibilité et diversification des investissements

L'UE représentant 9,4% de nos exportations totales principalement sous forme de GNL, **nous souhaitons nous préparer au mieux à la révision de la réglementation, susceptible de réduire nos exportations**.

Nous défendons la **continuité des contrats signés**. Par exemple, le seul projet North Field East représente un investissement annoncé de 28,75 milliards de dollars[11] associant QatarEnergy et ses partenaires internationaux. Une diminution des achats européens plus rapide qu'anticipé pourrait **réduire les revenus attendus**. Nous attachons donc une importance particulière au respect des engagements contractuels, selon les clauses négociées entre les entreprises. À ce titre, nous sommes prêts à envisager **une certaine flexibilité** des contrats dans le cadre de négociations entre les entreprises concernées.

La **visibilité sur la mise en œuvre des PNEC** est donc primordiale. **Nous regrettons l'absence d'un dialogue régulier explicitement prévu avec les fournisseurs extérieurs**. Nous souhaitons être régulièrement tenus informés de l'avancée des États membres dans leurs projets de transition afin de réajuster nos approvisionnements. D'autant que les guerres au Moyen-Orient démontrent l'importance du dialogue pour **anticiper les perturbations et préparer des réponses coordonnées**.

L'ambition climatique européenne est une opportunité de diversification de nos investissements au profit de l'industrie de pointe, motrice de cette transition climatique. La Commission estime que la transition énergétique européenne nécessitera 660 milliards d'euros[12] d'investissements par an jusqu'en 2030. Ce projet de diversification est déjà à l'œuvre, nous nous sommes engagés en 2024 à investir 10 milliards d'euros d'ici 2030 en France dans plusieurs secteurs dont la transition énergétique et les technologies. Plus récemment en mai 2026, le QIA s'est engagé à investir 150 millions d'euros[13] dans l'Ispania Growth Fund pour soutenir la transition écologique, la transformation numérique et l'innovation des entreprises espagnoles.

[11] « Expanding North Field Brings Qatar's Energy Sector Into New Historical Phase» . Qatar News Agency. 03/10/2023. Consulté le 11/11/26
[12] « Commission Launches Strategy to Accelerate Clean Energy Investment - Energy ». 10/03/26. Consulté le 11 novembre 2026.
[13] « QIA and COFIDES Launch a Joint Investment Fund to Support Spain's Green and Digital Transition ». Accès 20/10/2026

III. Recommandations : Renforcer la coopération et accompagner la transition

Introduire un **dialogue technique consultatif annuel** organisé par la Commission avec les États membres et les fournisseurs pour examiner les risques d'approvisionnement, **l'avancement sur les projets et les besoins de financement**, dans le respect des objectifs climatiques et de la confidentialité des informations commerciales **(art 14 § 2)** afin de limiter la charge administrative, les dialogues s'appuieraient sur les PNEC et le rapport annuel européen **(art 42)** qui reprend l'évaluation des progrès menée **(art 35)**. Ces échanges favoriseraient in fine la **création d'outils de gestion de crise et de nouvelles coopérations technologiques ou financières.** Un gisement d'intelligence collective entre l'UE et ses partenaires au service de sa transition climatique et de sa sécurité énergétique.

Compléter l'art 30 f) pour reconnaître les coopérations technologiques avec les pays tiers en cohérence avec les montants nécessaires à la transition européenne et notre objectif de diversification. Afin de rendre les coopérations davantage visibles dans les rapports d'avancement nationaux et préparer de nouveaux investissements et échanges d'expertise dans les technologies de décarbonation.

Étendre à l'évaluation prévue à l'art. 35 § 8 la prise en compte de circonstances nationales mentionnées à l'art 38 § 1, notamment des obstacles exceptionnels indépendants de la volonté des États avant de qualifier un retard d'important car les États ne partent pas du même point de départ en matière de transition climatique, par exemple, les énergies renouvelables représentaient 48,4 % de l'énergie brute disponible en Suède, contre 2,4 % à Malte[14]. **La contribution financière resterait un dernier recours selon les conditions prévues** (art 39 § 5). Un retard dans le déploiement des alternatives peut prolonger les besoins en gaz. Des calendriers crédibles permettraient donc au Qatar de mieux anticiper l'évolution de ses débouchés et d'adapter ses engagements commerciaux.

[14] Chaaban, Florian, et Manon Mazuir. « [Cartes] Pétrole, renouvelables, nucléaire... le mix énergétique des pays de l'UE ». *Touteleurope.eu*, 1 septembre 2026. Consulté 12/11/26

Le triangle institutionnel dans le processus décisionnel en cours

Science politique de l'Union européenne, Philippe Aldrin

La Commission entend renforcer l'autonomie énergétique et la décarbonation tout en préservant la compétitivité et la sécurité des approvisionnements. Elle dispose de l'initiative législative et s'appuie sur les consultations. Elle défend sa proposition et contribue au compromis entre les colégislateurs sans décider seule du texte final. Nous cherchons à lui présenter le dialogue que nous proposons d'inscrire à l'article 14 comme un outil de planification en répondant aux objections sur la charge administrative et l'influence des fournisseurs. **Le Conseil de l'UE** négocie, modifie et adopte le texte avec le Parlement. Les positions nationales sont préparées dans les groupes de travail et au COREPER. La recherche de compromis peut être facilitée par la présidence irlandaise qui ne peut toutefois engager seule le Conseil. Nous avons conscience que les gouvernements sont confrontés à des réalités énergétiques et budgétaires différentes, nous avons identifié des divergences entre les membres concernant les délais et les conséquences des retards, tout comme des partenaires économiques susceptibles de soutenir nos propositions. Au **Parlement**, les commissions et groupes politiques élaborent et votent des amendements et construisent des majorités. Par exemple, les ouvertures financières et calendaires de Gerbrandy (Renew) constituent une piste de compromis face à la fermeté exprimée par des élus S&D et Verts. Nous recherchons donc des relais par proposition, sans garantie automatique du soutien de leur groupe.

En tant qu'État tiers, nous ne disposons d'aucun pouvoir de vote ni de dépôt direct d'amendement. Nous cherchons à transformer notre expertise et nos relations en arguments repris par les acteurs compétents, tout en renforçant nos liens avec les autres stakeholders. Nous défendons une transition réaliste et prévisible face aux préoccupations des ménages sur les factures et des entreprises sur leur compétitivité. Si les perturbations dans le détroit d'Ormuz dévoilent nos vulnérabilités et encouragent les Européens à accélérer leur transition. Les besoins d'investissement de cette dernière, estimés à 660 milliards d'euros par an jusqu'en 2030, ouvrent des perspectives de nouvelles coopérations qui pourraient, à terme, compenser une partie de la baisse de nos revenus gaziers sur le marché européen.